LES PROJETS

GUINÉE ÉQUATORIALE

Une école navale

Le projet d'ouvrir un centre d'instruction maritime à vocation régionale est né d'une volonté commune de la France et de la Guinée équatoriale pour répondre aux besoins des pays côtiers du golfe de Guinée en formant des officiers et marins impliqués dans la sécurisation des espaces maritimes.

L'école navale aura pour mission de dispenser des cycles de formation adaptés aux nécessités fondamentales des métiers de marin en répondant aux besoins de toutes les administrations concernées par la sécurité des espaces maritimes, lacustres ou fluviaux (force navale, garde-côtes, gendarmerie ou police maritime, douanes maritimes…).

La création de cette école navale a pour but de promouvoir la coopération régionale et l'interopérabilité tout en permettant à la Guinée équatoriale de :

– former son propre personnel et gagner en autonomie par le remplacement des marins étrangers sous contrats par des officiers et marins guinéens, cadres et techniciens nationaux ;
– développer avec ses voisins une coopération maritime pour renforcer la sécurité dans la zone du golfe de Guinée ;
– concrétiser la volonté politique d'accroître son intégration régionale.

L'école navale de Guinée équatoriale, qui a ouvert ses portes à l'été 2010 au niveau national, accédera au statut d'ENVR en septembre 2011, en accueillant sa première promotion de stagiaires étrangers.

CAMEROUN

Renforcement des formations dans le domaine de la sécurité intérieure

L'École internationale des forces de sécurité (Eiforces) répond à un besoin crucial mis en avant par le secrétaire général des Nations unies : les États africains doivent pouvoir disposer de forces de sécurité intérieure capables d'être déployées, dans le cadre des opérations de maintien de la paix, dans le respect de normes édictées par les Nations unies. L'offre de stages sera développée dès 2011, en particulier au profit des formateurs et des cadres.

Initié par le Cameroun et la France en 2007, ce projet, a pour objectif de former et de recycler les forces de sécurité intérieure de pays africains qui souhaitent participer activement aux opérations de maintien de la paix (OMP) en Afrique ou qui se retrouvent, eux-mêmes, en situation de « sortie de crise ». Il s'agit donc, non seulement d'inculquer des savoir-faire et des savoir-être à des unités constituées, mais aussi de donner aux cadres déjà formés une expertise propre aux opérations de stabilisation.

GUINÉE

Vers la mise en place d'un projet global de coopération

Le 21 décembre 2010, le professeur Alpha Condé était investi Président de la République de Guinée. La réussite de cette élection présidentielle est le résultat d'un processus de transition qui aura montré, d'une part, une prise de conscience et une maturité politique certaine des autorités guinéennes et, d'autre part, une forte et durable mobilisation des partenaires internationaux.

Si ce constat peut légitimement laisser s'installer un sentiment de satisfaction générale, ces élections réussies ne sont en rien une finalité, mais au contraire, un point de départ pour lancer un vaste mouvement de réforme de l'État. Dans ce cadre, et à la demande des autorités guinéennes, la DCSD a proposé un projet global de coopération couvrant les secteurs de la sécurité, de l'urgence et du développement. Quatre axes ont structuré les échanges avec les autorités civiles et militaires guinéennes, mais aussi avec les bailleurs de fonds internationaux : sécurité et défense (principaux aspects du volet Réforme des systèmes de sécurité – RSS), gouvernance financière, eau/électricité/agriculture, santé.

Dans le secteur de la RSS, il a été proposé d'enclencher une double dynamique. D'abord une série d'actions d'urgence destinées à mettre, dès à présent, les acteurs de la sécurité en mouvement et à montrer à la population et à la communauté internationale qu'ils se recentrent désormais sur leur cœur de métier. Parallèlement, il a été suggéré une restructuration lourde des armées, de la police, de la gendarmerie et de la protection civile, fruit d'une réflexion en profondeur, dont les conclusions ont été livrées au chef de l'État durant le séminaire organisé par la communauté internationale en partenariat avec la Guinée.

En matière de protection civile, la priorité accordée à la sécurité de la population se traduit alors par deux actions simultanées : la mobilisation de moyens existant au sein des forces armées guinéennes au profit des Guinéens, et dans le même temps, la constitution d'un corps de protection civile, qui pourrait être autonome ou tout au moins dissocié des forces de police.

Par ailleurs, un service civique d'action au développement encadré par les forces nationales est en cours de montage, destiné à aider à la formation des jeunes et au développement du pays. Présenté aux plus hautes autorités de l'État, ce projet voit le jour selon un calendrier serré :

– mission exploratoire déjà déployée pour définir les modalités de mise en œuvre de ce projet en Guinée et évaluer son coût ;
– recherche de financements extérieurs (l'Union européenne pourrait financer tout ou partie de ce projet) ;
– création des premiers centres pilotes en ville et en province ;
– puis, lancement des autres centres en 2012.

Au final, les possibilités d'une nouvelle coopération en Guinée sont en place et ceci dans un cadre élargi comprenant des bailleurs de fonds (UE, PNUD, Banque mondiale), sous l'égide des organisations concernées (CEDEAO, UA, UNOWA).

Les projets mobilisateurs du Fonds de solidarité prioritaire

Le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) du MAEE est l'instrument de l'aide-projet avec les pays de la zone de solidarité prioritaire (ZSP). Il a pour vocation de financer, à travers des projets pluriannuels, l'appui apporté par la France à ces pays en matière de développement institutionnel, social, culturel et de recherche et d'appuyer les actions d'ONG. La DCSD accompagne vingt projets du FSP (32,5 M€ d'autorisations d'engagement au total) qui visent à un transfert de capacités dans les domaines de la sécurité intérieure et de la protection civile. Ils sont mis en œuvre, au niveau local, par les assistants techniques placés par le ministère des Affaires étrangères auprès des autorités partenaires.

2011 marque l'engagement de la DCSD dans le pilotage direct de projets dits « mobilisateurs », qui s'adressant à plusieurs pays sur une thématique particulière, respectent des rythmes d'appropriation différents. Trois projets de cette nature sont en phase de lancement.

Appui à la formation de la police et de la gendarmerie en Afrique (AFORMA)

Doté de 1 M€ sur trois ans, ce projet particulièrement novateur, vise à opérer un renforcement structurel (politique de recrutement et de formation) des forces de sécurité intérieure de neuf pays partenaires. Il prévoit aussi la création d'un vivier pérenne d'experts capables de prendre en charge efficacement la formation des polices et gendarmeries africaines dans un certain nombre de domaines, dont la préparation aux opérations de maintien de la paix (OMP). L'objectif est de rendre notre coopération Nord-Sud plus efficiente et de valoriser l'expertise Sud-Sud. AFORMA constitue le premier FSP mobilisateur soutenu et conçu en commun par la police et la gendarmerie françaises.

Appui au renforcement de la sûreté de l'aviation civile, en Afrique (ASACA)

Mis en œuvre conjointement par la DCSD et par la Cellule régionale d'assistance à la sûreté de l'aviation civile (CRASAC) de Dakar, cet ambitieux projet a reçu l'adhésion des agences des aviations civiles des vingt États africains partenaires et le soutien de plusieurs bailleurs et organisations internationales (Organisation internationale de l'aviation civile, Union économique et monétaire ouest-africaine, Office international des migrations, Banque mondiale, etc.). D'une durée de trois ans et d'un budget global de 3,35 M€, dont 1M€ sur financement du gouvernement français, ce projet a pour objectif de renforcer les capacités des États africains en matière de sûreté de l'aviation civile et de prévention des actes terroristes contre le transport aérien.

Réforme des systèmes de sécurité dans le domaine maritime, dans le Golfe de Guinée

Ce projet, doté de 0,8 M€ sur trois ans, a pour objectif de soutenir le renforcement de la souveraineté et de l'État de droit des pays riverains sur leurs zones de responsabilité maritime dans le golfe de Guinée et empêcher, par là même, le développement des actions de brigandage et leur évolution en actes de piraterie (trois États sont concernés : le Bénin, le Ghana et le Togo). La réalisation de cet objectif se fera par le biais de l'amélioration du fonctionnement interne des administrations et services publics concernés (renforcement structurel et actions de formation), ainsi que par l'appui en parallèle à la coordination interservices et à l'action de la CEDEAO en matière de sécurité des approches maritimes.

ORGANISATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL DU G8/G20

La présidence du G8 comprend notamment celle du groupe de travail Renforcement des capacités de maintien et de consolidation de la paix ou *Peace Keeping-Peace Building* (PK-PB). Ce groupe se réunit traditionnellement deux fois par an et c'est à la Direction de la coopération de sécurité et de défense et à la Direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'homme et de la Francophonie qu'il reviendra de coanimer les réunions organisées sous présidence française les 5-6 mai et 16-17 novembre prochains à Paris au Centre de conférences ministériel. Trois thématiques ont, d'ores et déjà, retenu l'intérêt des autres membres du G8 : le renforcement des capacités de formation au maintien de la paix (militaires et policiers), le renforcement des capacités civiles dans le cadre de la consolidation de la paix, ainsi que le renforcement des capacités en matière de sécurité maritime dans le golfe de Guinée.
À cette occasion, la DCSD participera à la définition des axes de coopération en matière de paix et de sécurité, en se positionnant en force de proposition et d'impulsion au sein du groupe PK-PB.